



N° de siret auteur si vous en avez un :

.....

Si vous êtes artiste-auteur•ice, êtes-vous dispensé•e de précompte ?

- oui
- non

La bourse de résidence peut-elle être versée :

- en droits d'auteur•ice
- sur facture

Si vous avez sélectionné "sur facture", merci de préciser si vous pouvez émettre une facture à titre individuel (auto-entrepreneur, auteur•ice avec siret ...) ou si vous passez par une autre structure ?

.....

Nous vous prions de noter que le montant de l'aide est annoncé en brut de droits d'auteur•ices et qu'en cas de paiement sur facture c'est le même montant net à payer qui sera versé (pour une aide de 500€ brut en droits d'auteur.ices, si l'artiste souhaite passer par un versement sur facture c'est 500€ net à payer qui seront facturés à la Villa Valmont). Le choix des modalités de rémunération peut donc faire varier le montant perçu par le ou la résidente.

Avez-vous déjà un contrat d'édition pour le projet de bande-dessinée avec lequel vous candidatez ?

- oui
- non

Si oui, merci de préciser : .....

Si vous ne souhaitez pas venir 1 mois entier, merci de préciser les dates où vous serez présent•e entre le 5 octobre et le 5 novembre :

- je serai présent•e sur le mois entier
- je ne serai présent•e qu'aux dates suivantes entre le 5 octobre et le 5 novembre :  
.....  
.....

Vous engagez-vous à être disponible à la période de résidence choisie ?

- oui



Email : .....

N° de sécurité sociale : .....

N° de siret s'il en possède un :  
.....

Le ou la collaboratrice sera présent-e aux dates suivantes (aucune demande en dehors des périodes mentionnées dans le règlement de l'appel à candidatures ne pourra être acceptée).

du .....au .....

**Merci de noter que des pièces administratives complémentaires seront demandées une fois les résultats annoncés au lauréat ou à la lauréate ainsi qu' à son collaborateur ou sa collaboratrice (dispense de précompte, attestation de responsabilité civile, RIB, photo, biographie ...)**